

10 ans d'existence de l'ISDI
Evènement rehaussé
par la remise de diplôme
aux étudiants P.6



Justice et réconciliation
La maison de
feu colonel P.6
Tépé restituée
aux ayants droit



Récépissé
N° 0149 / 14 / 03 / 01 / HAAC

Nouvelle Opinion

Prix: 250 Fcfa

Hebdomadaire togolais d'informations
générales d'analyses et de publicité

N° 879 du 02 septembre 2024

Chine-Afrique P.3



Faure Gnassingbé à Beijing pour prendre part au FOCAC 2024

Gabon

Le groupe EBOMAF
lance une compagnie
de transport P.4
maritime avec un
ferry de 500 places



Intelligence
Artificielle P.5

Le CONIIA
et l'UNJCI
scellent un
partenariat



Reste connecté partout avec ton
MIFI HARVILON

60Go gratuits (valable 30 jours)
pour l'achat du MIFI 4G en agence.

Avancer. Pour vous. Pour tous.

togocom.tg



PROMO!



Contradictions et incohérences dans les propos de Jean-Pierre Fabre Le maire Golfe 4 appelé à revoir sa position

L'opinion publique assiste ces dernières heures à des agitations au sein de l'Alliance Nationale pour le Changement de Jean Pierre Fabre. Des agitations qui sont survenues suite aux derniers élections législatives et à la formation du récent gouvernement Dogbé 2 qui a fait appel à Joseph Koamy Gomado de l'ANC comme ministre de l'aménagement du Territoire. Ce parti a décidé de toujours exceller dans les contradictions et les incohérences. En étant maire et en acceptant pas de coopérer avec le pouvoir central, comment comprendre l'attitude de Jean Pierre Fabre qui adresse une note au Chef de l'Etat lui demandant des moyens pour l'atteinte des objectifs en matière d'assainissement dans sa commune. Une information rapportée par le site

Togoscoop.tg.

Aujourd'hui la politique d'ouverture, d'inclusion sociale et de cohésion prônée par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé est devenue une réalité palpable aux yeux de l'opinion nationale et internationale. Bien que cette politique soit acceptée par certains acteurs politiques de l'opposition, l'Alliance Nationale pour le Changement de Jean Pierre Fabre n'a toujours pas tiré leçon de sa politique de "boycott" et de "chaise vide" des années passées.

Ce dernier à la suite des dernières élections législatives, adopte comme toujours, cette position de retrait et de non coopération. Comment peut-on être maire, prétendre servir ses administrés et en même temps

exclure un membre de son parti pour avoir accepté de coopérer avec le pouvoir exécutif afin de lui apporter son expertise pour le développement du pays.

Face à une telle attitude, qui compromet la vision du développement du Chef de l'Etat et qui trahit la confiance des électeurs, Jean Pierre Fabre président de l'ANC et maire de la commune Golfe 4 se permet d'écrire au Chef de l'état lui demandant des moyens pour faire face aux urgences de sa commune en matière d'assainissement. Jean Pierre Fabre doit comprendre aisément que c'est une question qui préoccupe le nouveau gouvernement Dogbé 2 où fait partie l'un de ses membres exclu de son parti. Avec cette incohérence et contradiction dont-il fait l'objet, l'on se demande quel



leadership et quel enseignement inculque-t-il aux militants de son parti?

Au demeurant, il revient aux responsables de l'ANC de revoir leur position en adoptant des attitudes constructives, dans

l'optique de redorer leur blason et renouer le fil avec les membres qui ont bien voulu apporter leur pierre à la construction de leur nation chère à eux tous.

La Rédaction

Régularisation du MPDD

Un congrès en vue

Le Mouvement Patriotique pour la Démocratie et le Développement (MPDD), s'active pour la relance de ses activités après le décès de Dr Agbéyomé Messan Gabriel Kodjo.

Le MPDD s'est retrouvé sous la houlette d'un bureau intérimaire. L'actuel président aux affaires, compte repositionner le parti sur la scène politique togolaise. Une action qui va permettre la mise sur pied de nouvelles structures. Un congrès électif pointe déjà son nez. Il a lieu le 15 octobre prochain. L'information est portée à l'intention de la presse le lundi 26 août 2024 au siège du parti à Lomé.

Bien que le MPDD ait adopté une posture plus radicale entre 2020 et 2024 en raison de la

défense fervente d'une cause fondamentale, le bureau du président intérimaire, Jonas Komlan Siliadin, veut revenir à leurs fondamentaux afin de se repositionner sur la scène. Des fondamentaux basés sur la concertation politique et la recherche de compromis républicains.

Leur vision, être une opposition très engagée, à la fois républicaine, constructive, et qui cherche à bâtir des alliances avec tous les acteurs politiques et de la société civile pour le développement du pays. S'agissant des prochaines activités, elles sont centrées sur la préparation du congrès du parti, étape cruciale de prospérité et de développement.

Pour le Président intérimaire, un travail est fait



avec les structures de base et les militants pour faire de ce congrès « un nouveau départ pour leur parti, en respectant les valeurs de démocratie, de justice sociale et de progrès que

chacun des membres et militant prônent depuis la fondation du MPDD.

En somme, le MPDD selon son président, ne cherche pas un leadership personnel mais

plutôt se donner des gages pour sauver le parti. Et pour ce faire les membres comptent se référer aux textes.

Elom

Route nationale N.17

Le gouvernement invite les usagers à plus de vigilance sur le tronçon Takpamba-Nali

COMMUNIQUE CONJOINT

Le Ministre des travaux publics et des infrastructures, le Ministre des transports routier, aérien et ferroviaire et le Ministre de la sécurité et de la protection civile, portent à la connaissance des usagers de la route nationale N°17 qu'à la suite des pluies diluviennes enregistrées dans la plaine de l'Oti, le tronçon de route Takpamba- Nali est submersible.

A cet effet, et dans le souci d'éviter des

accidents de la circulation, le Ministre des travaux publics et des infrastructures, le Ministre des transports routiers, aériens et ferroviaires et le Ministre de la sécurité et de la protection civile recommandent plus de vigilance aux usagers de la route et comptent sur leur compréhension et leur sens de civisme.

Fait à Lomé, le 1er septembre 2024

Ont signé

Le Ministre des travaux publics et des infrastructures,

Le Ministre des transports routiers, aériens et ferroviaires

et le Ministre de la sécurité et de la protection civile.

Chine-Afrique

Faure Gnassingbé à Beijing pour prendre part au FOCAC 2024

La Chine a donné rendez-vous à l'Afrique dans le cadre du Forum sur la coopération sino-africaine (FOCAC) qui s'ouvre mercredi 4 septembre prochain. Le chef de l'Etat togolais se trouve depuis hier à Beijing pour les travaux de ce grand sommet.

Placée sous le thème « S'associer pour promouvoir la modernisation et construire une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de haut niveau », il s'agit d'une rencontre d'envergure qui offre l'occasion aux dirigeants chinois et africains de faire le point de leur

notamment à la sécurité, la santé, la relance de l'économie et au changement climatique.

A cette occasion, le numéro 1 togolais va échanger avec son homologue chinois Xi Jinping. Ils évoqueront les possibilités de partenariat stratégique global. Une prise de contact avec des partenaires bilatéraux, multilatéraux et des investisseurs est également prévue.

La Chine et le Togo épousent des idéaux communs notamment les enjeux de



partenariat et renouveler leur engagement, fondé sur des intérêts mutuels, face aux grands défis de l'heure relatifs

maintien de la paix et de la sécurité, les échanges commerciaux et le développement des

infrastructures socio-économiques. La Chine montre sa volonté d'accompagner la terre de nos aïeux dans sa modernisation. La participation du président togolais au FOCAC 2024 est une occasion pour renouveler et consolider cet engagement.

L'axe Lomé-Pekin repose sur la l'amitié et la coopération. « Nous accordons une grande importance à la participation et à la contribution du Togo au renforcement, à l'approfondissement et au

développement de ce mécanisme de coopération, parce que c'est un mécanisme de dialogue général et aussi de coopération pragmatique », a indiqué Chao Weidong aux médias à quelques semaines du sommet lors d'une conférence de presse à l'ambassade de Chine au Togo.

La Chine est la principale source d'importation de biens du pays. Au premier semestre 2023, les échanges commerciaux entre le Togo et la Chine avaient atteint 2,3 milliards de dollars, de janvier à

juillet 2023, progressant de 14 % en glissement annuel.

Il faut souligner qu'en marge de ce forum, des réunions ministérielles ont été faites, notamment pour préparer des accords qui pourraient être signés lors du sommet. Le FOCAC 2024 sera marqué par une série d'événements, notamment une conférence des entrepreneurs Chine-Afrique, visant à renforcer les relations bilatérales et à promouvoir les échanges économiques et culturels.

MF

Administration territoriale déconcentrée

Quelles sont les missions assignées aux Gouverneurs ?

Désormais, l'administration territoriale sur la terre de nos aïeux se veut plus déconcentrée. Cinq (5) gouverneurs sont déjà

2007 organisant l'administration territoriale déconcentrée.

Le Togo vient de faire un pas important dans l'organisation de

réunion de droit et d'amorcer l'opérationnalisation des régions en tant que collectivités territoriales disposant d'une

part au renforcement de la présence de l'Etat et de son autorité, et d'autre part à un suivi rapproché et coordonné de la mise en œuvre des politiques publiques et projets.

Cinq régions à savoir : la savane, la Kara, plateaux, maritime et Grand Lomé, connaissent déjà leur gouverneur. Mais par contre celle de la centrale attendra un peu avant d'avoir son gouverneur selon le communiqué sanctionnant le conseil des ministres du 23 août dernier. Une fois tous nommés, quelles seront leurs missions ?

Les Gouverneurs sont dépositaires de l'autorité de l'Etat dans une région. Ils sont les responsables de l'exécution des lois et règlements ainsi que la mise en œuvre de la politique définie par le gouvernement dans tous les domaines. Ils sont sous l'autorité du ministre chargé de l'Administration territoriale. Les directives du pouvoir central sont transmises aux gouverneurs par leur ministre de tutelle.

Les gouverneurs coordonnent aussi sous l'autorité des ministres concernés, les services déconcentrés des administrations civiles de l'Etat dans la région, à l'exception des

organes judiciaires et des trésoriers-payeurs régionaux dans leurs fonctions de comptables publics. Ils sont chargés de l'ordre public dans la région.

La gendarmerie et la police sont placées sous leur autorité dans leur mission de maintien de l'ordre public, ainsi que les unités concourant aux secours de leur mission de protection civile.

Enfin ce sont des acteurs assistés dans leurs fonctions par un Secrétaire général de région, nommé par décret en conseil des ministres, sur proposition du ministre chargé de l'Administration territoriale. Celui-ci est choisi parmi les fonctionnaires d'Etat.

Liste des gouverneurs des régions déjà nommés

Atcha-Dedji Affoh : Région des Savanes

Général de Brigade Adjitowou Komla : Région de la Kara

Général de Brigade Maganawè Dadja : Région des Plateaux

Bagbiègue Tairou : Région Maritime

Kassa-Traoré Zouréyatou : District autonome du Grand-Lomé

Elom



nommés à la tête des régions, via décret présidentiel.

Cette nouvelle disposition intervient, conformément à l'article 28 de la loi du 8 janvier

son administration territoriale. En effet, la nomination des gouverneurs est un préalable aux conseils régionaux constitués pour tenir la première

tutelle à la suite des élections régionales d'avril 2024.

En outre, la nomination intervient dans un contexte sécuritaire qui appelle d'une

Gabon

Le groupe EBOMAF lance une compagnie de transport maritime avec un ferry de 500 places

La présence du Groupe EBOMAF en République gabonaise continue de s'affirmer de fort belle manière. En plus des grands travaux où il s'affiche déjà sur plusieurs

Après avoir racheté et restructuré la Compagnie nationale de navigation intérieure et internationale (C2N2I), l'homme d'affaires burkinabè est parvenu à un

président de la transition, le Général Oligui Nguéma dont le 30 août 2024 coïncide avec l'anniversaire de sa prise de pouvoir.

A travers une cérémonie riche en couleurs, la relance du transport maritime passagers au Gabon par le magnat du BTP, Mahamadou Bonkougou, a été saluée par tout un peuple avec à sa tête les plus hautes autorités. L'arrivée du Ferry de cinq cents (500) places est accueillie comme un ouf de soulagement. "La mise en service de ce Ferry s'inscrit justement dans la continuité d'une parfaite relation d'affaires entre la République gabonaise et mon entreprise. Cela confirme une réelle volonté d'apporter des solutions rapides aux problèmes cruciaux que traversent les pays africains", a souligné, le nouveau concessionnaire, Mahamadou Bonkougou, Président-Directeur du Groupe EBOMAF, auréolé de ses trente-cinq (35) ans d'expériences dans les affaires.

Grâce à l'important investissement consenti par le Groupe EBOMAF dans ce secteur, c'est une nouvelle page



qui s'est écrite, vendredi 30 août 2024, dans le processus de désenclavement du Gabon par voie maritime. L'acquisition du nouveau navire pour passagers répond à un besoin urgent. Il va entretenir un trafic régulier

conours du Groupe EBOMAF témoigne de la vitalité d'un partenariat fructueux qui contribue, un tant soit peu, au progrès socio-économique national. La nouvelle



chantiers routiers à travers le pays, il a procédé au lancement, vendredi 30 août 2024 à Libreville, des activités de sa nouvelle société consacrée au transport maritime de passagers. Il s'agit d'une compagnie concessionnaire créée pour s'investir exclusivement dans ce volet au Gabon. Le Président-Directeur Général, Mahamadou Bonkougou, vient ainsi de mettre une autre corde à son arc dans l'élan de diversification de ses activités.

accord de concession avec les autorités gabonaises. Ainsi pour l'exploitation de sa nouvelle compagnie consacrée au transport maritime, c'est un premier Ferry flambant neuf de cinq cents (500) places, sur les quatre (4) navires prévus, qui vient d'être inauguré dans une ferveur nationale. Il s'agit de rallier la capitale gabonaise aux autres villes côtières du pays. La mise en service officielle de ce bateau servant au transport des voyageurs et de leurs biens a connu la présence effective du



entre Libreville et Port-Gentil en quelques heures avec cent-cinquante (150) véhicules en plus de ses cinq-cents (500) passagers et leurs bagages.

La reprise du transport maritime passager grâce au

compagnie entend porter le nombre de ses navires à quatre (4) dans les brefs délais et promouvoir des liaisons maritimes tant au plan national qu'avec d'autres pays. "Ce bateau vise à redonner un coup de pouce à l'économie gabonaise", a indiqué le Capitaine de Vaisseau Dieudonné Loïc Ndinga Moudouma, ministre des Transports, de la Marine Marchande et de la Mer.

L'excellence du partenariat entre l'État gabonais sous le leadership du Général Oligui Nguéma et le Groupe EBOMAF porté par son Président-Directeur Général, Mahamadou Bonkougou, ne cesse de produire des résultats probants. Les deux parties se sont engagées dans une collaboration fructueuse pour désenclaver le pays par voies aérienne, maritime et terrestre.

Après avoir livré d'importants lots de matériels au gouvernement pour booster le secteur national du BTP et permis à la compagnie aérienne nationale de reprendre son envol avec de nouveaux aéronefs, le Groupe EBOMAF se montre déjà très actif dans diverses localités du Gabon pour aménager et construire des routes modernes aux normes internationales.

Dans la dynamique de la croissance et de l'expansion de ses activités, le Gabon représente un positionnement idéal pour la conquête de l'Afrique centrale.

ebomaf.com

LA TRADITION QUI NOUS RASSEMBLE

600 FCFA* 50 CL

AVEC DJAMA, ON EST ENSEMBLE.

Intelligence Artificielle

Le CONIIA et l'UNJCI scellent un partenariat

Après la formation des journalistes togolais, le Conseil International de l'Intelligence Artificielle (CONIIA) et l'Union Nationale des Journalistes de Côte d'Ivoire (UNJCI) signent une nouvelle convention de partenariat renouvelable après 3 ans.

Les documents sont paraphés vendredi 30 Août 2024 à Lomé par Docteur Malik Morris MOUZOU, Président du Conseil International de l'Intelligence Artificielle (CONIIA) et M. Jean- Claude COULIBALY, Président de l'UNJCI, la Faïtière des organisations de presse de la Côte d'Ivoire.

Le Protocole d'accord prend en compte 200 journalistes ivoiriens. Ces derniers seront formés du 24 au 27 septembre prochain sur l'Intelligence artificielle à Abidjan. Placée sous

le parrainage du ministre de la communication et des médias, porte-parole du gouvernement de Côte d'Ivoire, la formation aura lieu à la Maison de la Presse d'Abidjan.

Cet accord de partenariat consacre ainsi la mise en œuvre effective et continue du programme MEDIAFRIQUE de CONIIA à travers plusieurs pays d'Afrique. MEDIAFRIQUE de CONIIA est un Programme de formation et d'accompagnement mis en place par le Conseil International de l'Intelligence Artificielle (CONIIA) et entièrement dédié à la formation et à l'immersion des journalistes africains dans l'Intelligence Artificielle dans le but de la démystifier, d'aider les journalistes des pays d'Afrique à mieux la comprendre, à maîtriser ses outils et à les utiliser efficacement dans leur travail tout en respectant



l'éthique. C'est un pays qui vise également à équiper en matériel les médias et associations de Journalistes dans l'élaboration de leur travail. Rappelons que cette initiative de CONIIA a démarré avec les journalistes togolais. Un travail en collaboration avec le

CONAPP dans la capitale togolaise. C'était au cours de la Semaine de l'Intelligence Artificielle (SIA 2024), organisée du 4 au 8 Juin 2024. Elle a réuni les acteurs mondiaux de l'Intelligence Artificielle. Après Abidjan en septembre 2024, Dakar accueillera la troi-

sième session de formation des journalistes africains. La vision des premiers responsables de cette organisation, est d'amener les journalistes à plus jouer leur partition en accompagnant le CONIIA dans son rôle crucial qui est celui de connecter l'Afrique au reste du monde dans le domaine de l'IA.

A propos du CONIIA

Ayant son siège Afrique à Lomé, le CONIIA est une entité émergente dans le domaine de l'IA, il rassemble des experts, des chercheurs, et des praticiens de premier plan à l'échelle mondiale. Sa mission est de promouvoir l'innovation technologique, l'éthique et l'excellence dans le domaine de l'intelligence artificielle. Le Conseil est présidé par Malik Morris MOUZOU, docteur en Intelligence Artificielle, Président d'Honneur Human AI Monde. L'organisation est présente en Chine, en Corée, aux États-Unis et en France.

Elom

Culture : Avéza célébrée dans la paix, l'union et le vivre-ensemble

Le samedi 31 août dernier, les fils et filles de la préfecture de l'Avé, ont célébré dans la joie, la paix et la cohésion totale, la 17ème édition de la fête traditionnelle Avéza.

Les festivités ont été lancées par le Président de l'Assemblée nationale, Sevon-Tépé Kodjo Adédzé, représentant le Chef de l'État. Autres personnalités et membres du gouvernement notamment Mme Yawa Kouigan, ministre de la communication, des médias, de la culture, porte-parole du gouvernement et Me Pâcome Adjourouvi, ministre des droits de l'homme, de la formation à la citoyenneté et des relations avec les institutions de la

une communauté pour un développement inclusif», cette édition, au-delà des retrouvailles autour d'une identité culturelle, a été une réaffirmation des valeurs de paix, d'union et du vivre-ensemble pour le développement inclusif de l'Avé dans un climat de paix durable.

Les festivités ont été agrémentées par des démonstrations culturelles, avec des groupes folkloriques de la préfecture mettant en valeur la richesse culturelle de l'Avé à travers des prestations colorées et animées. La préfecture de l'Avé dans son explication, selon le président



en français. Autrefois couvertes d'une forêt dense, le bradage

Mais le nom selon lui est resté inchangé. Son souhait est que leur préfecture puisse retrouver sa forêt d'antan. Mais pour que Cela ne soit possible, il a invité chacun au reboisement. Une action quotidienne qui permettra à leur préfecture de retrouver son charme naturel. Pour la préservation des acquis en termes de projets de développement réalisés dans leur préfecture, il a lancé un appel à l'union des fils et filles de l'Avé pour la sauvegarde et la restauration du patrimoine naturel. Au nom du gouvernement, Mme Yawa Kouigan, Ministre de la communication, des médias, de la culture, porte-parole du gouvernement, a salué la cohésion autour des valeurs culturelles et identitaires de l'Avé. Elle a également exhorté la population à s'engager activement dans l'ambition décennale du gouvernement, visant à planter un milliard

d'arbres d'ici à 2030.

L'édition 2024 d'Avéza a également été l'occasion de célébrer l'excellence académique. Des bourses d'études ont été offertes par la société T-Oil aux meilleurs élèves des examens 2024, notamment du CEPD, BEPC, BAC 1 et BAC 2, dans la préfecture de l'Avé.

La Rédaction



République ainsi que cadre du milieu, ont pris également part à la célébration

Placée sous le thème «Avé,

du conseil des chefs traditionnels, Togbuiga Komi Mawuko Akoutsu Avogan VII, a signifié qu'elle désigne la forêt

des terres, dont fait l'objet de leur préfecture aujourd'hui, a perdu ce couvert végétal, son charme naturel.

Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités
Récépissé
N° 0149 /14/ 03/ 01/ HAAC
Siège: Agbalépédogan

Directeur de publication:

El Hadj TCHAGNAO
Arimiyao
Cel: 91 36 37 55

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs:

Tchagnao El Hadj Arimiyao
Agbékponou Junior
Ramzad
Maroine Tchagnao
Alassani A.
Stanislas

Imprimerie

Yanidel print,
Tokoin Doumasséssé

Tirage:

2000 exemplaires

Justice et réconciliation

La maison de feu colonel Tépé restituée aux ayants droit

Après indemnisation d'une bonne vingtaine de membres de la famille du feu Colonel Afenyo Koffi Tepe, ancien chef d'état-

fois encore, de poser un autre acte fort.

En effet, la restitution de la maison de l'officier des FAT,



major général adjoint des Forces Armées Togolaises (FAT), le Haut-commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) vient une

décédé en 1993 a été faite aux ayants droit. C'était au cours d'une cérémonie solennelle qui s'est déroulée jeudi 29 août dernier à Lomé. Cérémonie qui



s'inscrit dans le cadre de la recommandation 34 de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR), visant à rétablir dans la mesure du possible, les victimes dans leur situation antérieure à la violation, notamment lorsqu'il s'agit d'une perte matérielle.

Tout est parti d'une requête introduite par les enfants de l'officier, en date du 26 janvier 2024 au HCRRUN pour réclamer réparation des préjudices dus au décès de leur père. Des

investigations entreprises par l'institution dirigée par Mme Awa Nana-Daboya et l'Huissier instrumentaire mandaté, Me André Sama Botcho, il a été découvert, entre mille et une versions servies, que l'immeuble, sis au quartier Tokoin-Soted à Lomé en face de l'école privée laïque Montesquieu, a été l'objet d'usurpation de la part d'un certain Tonton Tepe se prétendant fils du défunt qui y a donné en location des chambres à des individus et s'en est sucré

avec les loyers.

A travers cette cérémonie, où les larmes de tristesse d'hier se transforment en larmes de joie, et les peines en cris d'allégresse, Mme Amélie Akouvi Tepe épouse Bikpi, l'un des enfants du défunt, a profité de l'occasion pour remercier le Chef de l'état Faure Essozimna Gnassingbé, pour sa politique de réconciliation et d'apaisement qui a permis à eux les héritiers de feu Colonel Koffi Eugène Tepe de recouvrer les biens qui leurs reviennent de droit. Les mêmes remerciements sont allés à l'endroit de la Présidente du HCRRUN pour son travail bien fait et son attachement à la manifestation de la vérité et de sincérité que regorge son institution.

Le HCRRUN a exprimé sa profonde gratitude aux membres de la famille Tépé pour la confiance en leur l'institution, la patience, l'engagement et la collaboration dont ils ont fait preuve durant le processus ayant conduit à cette opération de restitution.

Elom

10 ans d'existence de l'ISDI

Evènement rehaussé par la remise de diplôme aux étudiants

L'Institut Supérieur de Droit et d'Interprétariat (ISDI) a célébré vendredi 30 août dernier dix ans d'existence, suivies de remise de diplômes aux étudiants en fin de formation.

D'éminentes personnalités entre autres, Me Joseph Kokou Koffigoh ancien Premier ministre du Togo, Mme Justine Azanledji, Procureure de la République près la Cour suprême, Jonas Daou, président de l'Association des grandes entreprises du Togo (AGET), parents et proches amis des récipiendaires n'ont pas voulu se faire conter l'évènement.

L'ISDI se positionne comme une référence en matière de formation juridique au Togo. En une décennie, il a multiplié son effectif étudiant par dix, passant de 105 en 2014 à plus de 1000 en 2024. Au-delà de cet effort, les premiers responsables de par leur vision, ont su multiplier la signature des partenariats

interuniversitaires, notamment avec l'Université d'Artois, et le monde du travail, suivi des conventions majeures avec l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE), l'Association des Grandes Entreprises du Togo (AGET), l'Ordre des Avocats du Togo, et la Chambre Nationale des Huissiers de Justice du Togo. Distingué par la qualité de sa formation en en droit et en interprétariat, l'ISDI est certifié ISO 9001 version 2015.

Ses diplômes sont aujourd'hui accrédités par le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur (CAMES). Ce qui se reflète dans le professionnalisme de ses étudiants qui sont déjà sur le marché de l'emploi à travers les défis relevés au niveau national qu'international.

Riche en couleurs et en sons, cette cérémonie a permis à 300 lauréats (Licence et Master) de



recevoir leurs diplômes de fin de formation des mains des premiers responsables de cet institut. Un diplôme qui ouvre les portes du professionnalisme.

Souvenez-vous que c'est dans les erreurs que l'on apprend les leçons les plus précieuses. Je vous souhaite à tous de réaliser vos rêves les plus chers », a laissé

entendre Dr José Symenouh, président fondateur de l'ISDI aux lauréats.

Tour à tour, les différents parrains de cet évènement, ont félicité Dr José Symenouh et son équipe pour le travail abattu et encouragé les récipiendaires à

cultiver l'excellence dans leurs futures carrières.

Elom

Eviter les chargements hors norme, c'est garantir la longévité de la route, c'est préserver le bon état du réseau routier et de votre engin ; c'est aussi, renforcer la sécurité des biens et des personnes.

Ensemble, combattons le phénomène de la surcharge sur nos routes.

SAFER

Secteur agricole

Les jalons du Vème recensement national posés

Le secteur agricole continue d'opérer des réformes. Il prépare le Vème Recensement national de l'Agriculture (RNA).

Les prémices de cette opération sont posées lors du Conseil des ministres de vendredi 23 août dernier par Antoine Lékpa Gbégbéni, ministre de l'Agriculture.

L'objectif de ce Vème recensement, annoncé douze ans après le IVème est de poser les conditions pour mieux comprendre la situation actuelle dans le domaine

agricole, identifier les défis à relever et formuler des réformes adaptées aux nouvelles réalités du terrain. L'opération proprement dite, consiste à collecter des données désagrégées, précises et indispensables pour une évaluation rigoureuse des politiques et projets agricoles en cours.

Le recensement va durer deux ans (24 mois) et les données collectées pourraient être utilisées pour le rebasage du Produit intérieur brut (PIB)



du Togo. Il est important de souligner que le IVème recensement national sur l'agriculture a été financé par le Gouvernement togolais et

l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'agriculture (FAO). L'institution onusienne a apporté pour l'opération son soutien

financier et technique.

Les rapports sur le RN4 indiquent que, l'agriculture togolaise se taille une place importante dans l'économie du pays. Elle emploie environ 60% de la population active et contribue à près de 40% du PIB, dans un contexte de défis entre autres, l'amélioration des techniques culturales, l'introduction de nouvelles technologies et la diversification des cultures.

Pour les premières autorités agricoles, « cadre juridique et institutionnel » de la nouvelle opération (Vème RNA) « sera prochainement consolidé par un décret qui va ouvrir la voie à la phase opérationnelle du projet ».

MF

Education

Les élèves reprennent les classes le 16 septembre

Les élèves reprennent les classes dans quelques jours, le secteur de l'éducation s'organise pour une bonne rentrée scolaire.

Une semaine avant cette échéance fixée au 16 septembre, le personnel administratif effectue sa rentrée.

3 millions d'élèves sont attendus. Pour une belle entame et en vue d'une année

scolaire paisible, le ministère des enseignements primaire et secondaire prend ses dispositions. Celle de l'éducation ne reste pas en marge de cette reprise. Elle a établi une liste de fournitures à payer par les parents pour chaque classe et niveau d'enseignement.

La situation économique fragilisée rend difficile l'achat de fournitures scolaires aux parents d'élèves. Pour soulager



leur peine, le ministère du commerce prend des mesures et s'engage à s'assurer de la disponibilité des articles et de la

stabilité des prix sur le marché, à l'approche de la rentrée scolaire 2024-2025.

Il y a quelques semaines, une

réunion de travail est initiée avec les principaux importateurs et distributeurs de fournitures scolaires, notamment SOTIMEX, TECHNO CLASS A, CENPATO, Papeterie centrale de Lomé, et SPCG PRO BURO. La rencontre a accouché d'importantes décisions, notamment, l'importance d'une collaboration entre le gouvernement et les acteurs du secteur afin de garantir la disponibilité des fournitures à des prix raisonnables pour les parents d'élèves.

L'impression des symboles de la République sur les couvertures des cahiers est de rigueur. Le dispositif de surveillance du marché est déjà en place et sera intensifié.

MF

CEDEAO

Memounatou Ibrahima échange avec le président gambien, Adama Barrow

A Banjul, se tient depuis le lundi dernier la 6e législature du Parlement de la CEDEAO. Présidée par la présidente du Parlement communautaire, Hadja Memounatou Ibrahima, elle a abordé des discussions stratégiques sur l'avenir de l'intégration régionale.

Organisée par la Commission mixte Commerce, Douanes et Libre Circulation/Affaires Sociales, Genre, Promotion de la Femme et des Personnes en Situation de Handicap/Affaires Juridiques et Droits de l'Homme/Affaires Politiques, Paix, Sécurité et Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs (MAEP), cette réunion délocalisée est placée sous le thème « Le rôle du Parlement

dans la mise en œuvre du Protocole sur la libre circulation des personnes, et le droit de résidence et d'établissement dans l'espace CEDEAO ». Un thème qui témoigne de l'engagement des législateurs de la CEDEAO à surmonter les défis qui entravent la libre circulation des personnes et des biens au sein de la région.

Libre circulation des personnes et des biens

Adopté le 29 mai 1975, ce protocole vise à permettre aux citoyens de la CEDEAO de circuler librement sans visa à travers les États membres et de s'y établir pour y mener des activités économiques. Bien que des progrès significatifs aient été réalisés, la mise en

œuvre complète de ce protocole continue de rencontrer des obstacles majeurs, notamment en matière de sécurité et de respect des droits humains.

En marge des travaux, la présidente du Parlement communautaire, Hadja Memounatou Ibrahima, a profité de la circonstance pour rencontrer le président gambien, Adama Barrow et d'échanger sur les questions de l'intégration. Ce fut un accueil chaleureux de la part de Hadja Memounatou Ibrahima vis-à-vis de sa personnalité et de toute la délégation depuis leur arrivée à Banjul.

Elle a saisi cette opportunité pour lui exprimer toute leur



admiration pour son implication dans le maintien de la paix et de l'unité dans son pays et également dans la sous-région. Par rapport à ses efforts, la présidente du Parlement n'a pas manqué de l'encourager à

maintenir le cap de l'intégration régionale. En retour, le Président Adama Barrow a prodigué de précieux conseils à la présidente du parlement de la CEDEAO.

Elom

Reste connecté partout avec ton **MIFI HARVILON**

PROMO!

~~39.900F~~
29.900F
+ **60Go**
d'internet
Gratuit



60Go gratuits (valable 30 jours)
pour l'achat du MiFi 4G en agence.

togocom.tg 

**Avancer.
Pour vous.
Pour tous.**

